La lettre du Club des villes et territoires cyclables et marchables



## Le fil des mobilités actives

24 février 2022

### L'actualité de la semaine



## L'Alliance pour le vélo publie son Livre blanc

Après l'annonce de la constitution d'une Alliance pour le vélo pour porter la voix du vélo et peser dans le débat national, place au Livre blanc!

Porté par le Club des villes et territoires cyclables et marchables, Vélo & Territoires, la FUB, l'APIC et l'USC, ce Livre blanc comporte 10 mesures visant à faire du vélo un atout pour la France lors des prochaines années. Les 3 priorités du Livre blanc :

- Doubler le réseau cyclable actuel pour le porter à 100 000 km lors du prochain guinguennat
- Mettre tous les publics à vélo et en particulier les enfants à travers l'apprentissage du vélo à l'école
- Faire de tous les territoires des espaces agréables à vivre et dynamiser villes et villages par le vélo

Le communiqué de presse, ainsi que l'ensemble des mesures portées par l'Alliance pour le vélo, sont à retrouver <u>ici</u>.

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables se mobilise de

longue date pour inscrire le vélo au centre des débats nationaux à l'approche des élections. Retrouvez <u>ici</u> une synthèse de l'engagement du Club qui revient sur ses prises de position à l'occasion des élections nationales de 2017.

# Un label qualité pour le stationnement vélo

Le bailleur social Seqens s'engage en faveur des mobilités actives et lance son label «Résid'vélo » auquel le Club va s'associer.

Ce jeudi 17 février 2022, Patrice Pattée, maire adjoint à la ville de Sceaux et vice-président du Club des Villes et territoires cyclables et marchables et Pascal Van Laethem, directeur général de Seqens ont présenté le guide d'aménagement des locaux vélo et son nouveau label «Résid'vélo». Ce label permettra de garantir la qualité des aménagements et propose des actions d'accompagnement à la pratique pour les locataires : ateliers d'autoréparation vélo, cours de remise en selle, balades découverte.

# La loi 3DS rebat les cartes du vélo dans le train

Après un long travail parlementaire, la loi 3DS (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Simplification) a été définitivement adoptée mercredi 9 février dernier.

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables regrette que ce texte de 270 articles comprenne l'<u>amendement voté</u> au Sénat abaissant le seuil d'exigence d'emplacements vélo dans les TER.

Le Club des élus nationaux pour le vélo avait déjà alerté, par communiqué de presse le 12 juillet dernier, sur le risque d'un affaiblissement de l'ambition par rapport à la LOM. Le décret du 19 janvier 2021 fixait un minimum de huit emplacements dédiés pour l'emport de vélos non démontés dans les trains de voyageurs.

Alors que l'usage du vélo et le tourisme à vélo sont en pleine croissance, cette disposition de la loi 3DS risque de faire manquer le train à de nombreux cyclistes...

# **Dernière ligne droite pour AVELO 2**

Les candidatures s'achèvent le 4 avril 2022.

Le ministère de la Transition écologique et l'ADEME lancent le 2ème appel à projets du programme CEE AVELO 2 pour soutenir des territoires de moins de 250 000 habitants dont la ville centre fait moins de 100 000 habitants dans la construction et le déploiement de leur politique cyclable.

Les candidatures s'achèvent le 4 avril 2022.

Une vraie opportunité pour co-financer de 50 à 70% vos politiques cyclables, du schéma vélo au chargé de mission.

Pour avoir plus d'infos et pour déposer votre projet, cliquez ici.



se (re)mettre en selle avec de meilleures infrastructures selon le sondage OpinionWay réalisé pour la FUB.

Par ailleurs, 49 % des Français.es se sentiraient en confiance pour réaliser leurs trajets quotidiens à vélo à condition qu'il y ait des aménagements cyclables.
L'intégralité de l'étude OpinionWay est à retrouver ici.



## Du côté de chez vous

Le **département d'Île-et-Vilaine** a validé la création de pistes cyclables à «haut niveau de service», des aménagements de 3 mètres de large, colorées et dissociées du trafic routier. Le budget du <u>plan vélo</u> s'élève à 70 millions d'euros sur 7 ans.

Le **département des Hauts-de-Seine** (92) vient d'adopter un Plan vélo ambitieux.

Au programme de ce Plan 2022-2028 pour lequel le Département investit 150 millions d'euros : 120 kilomètres d'itinéraires supplémentaires, pérennisation des pistes provisoires aménagées au sortir du premier confinement, création d'axes interdépertementaux, mise en place de haltes le long des véloroutes, etc.

Plus d'informations ici

#### Un nouvel appel à projets pour le vélo en Corse.

C'est au tour de la Corse de publier son appel à projet régional dans le cadre du plan France relance. Il a pour objectif de soutenir les maîtres d'ouvrage publics en leur apportant une source de financement complémentaire pour débloquer des aménagements cyclables identifiés comme nécessaires. Attention, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 25 mars 2022 via ce <u>lien</u>.

**En** bref

Journées de la sécurité routière au travail. Les prochaines Journées de la sécurité routière au travail se dérouleront du 9 au 13 mai 2022. Grandes entreprises, PME ou startup, administrations ou encore collectivités territoriales : tous les employeurs sont invités à participer en organisant des animations de sensibilisation au

#### Mai à vélo approche.

Pour faire de cette édition 2022 un nouveau succès, le Club invite dès aujourd'hui toutes ses collectivités adhérentes à se mobiliser pour organiser des événements et activités mettant en avant le vélo sous toutes ses formes. Les entités pourront inscrire les évènements sur la plateforme : www.maiavelo.fr.

risque routier. L'employeur est libre de choisir le format de sa participation. Plus d'informations ici Un webinaire (sur <u>Teams</u>) est organisé le 10 mars prochain de 14h à 15 h 30 afin de bénéficier de témoignages de l'édition 2021.

Un <u>questionnaire</u> a pour but d'identifier les acteurs qui souhaitent s'engager dans cette nouvelle édition et de lever les éventuels freins à leur mobilisation.

# CÔTÉ CLUB

Bienvenue à la commune de Fontenilles (31) et à la commune de Trélazé (49). La ville du département de la Haute-Garonne de 6 000 habitants et la ville du Maine-et-Loire de 15 000 habitants viennent de rejoindre le Club.

### **FORMATION**

Le Club organise, avec AGIR, une formation consacrée à la location de vélos de courte durée : entre libre-service avec stations et free-floating. Cette formation se déroulera en deux temps : mardi 22 mars (10h-12h) et mardi 29 mars (10h-12h).

Gratuite pour les adhérents du

Club. Lien d'inscription

### AGENDA

# Mercredi 4 mars de 14h à 15h30

Visioconférence employeur provélo et Good Watt. Deux programmes pour développer les mobilités actives au sein des collectivités et dans les entreprises de son territoire. Inscription obligatoire via bulletin

#### Vendredi 25 mars de 10h à 16h, en présentiel à Montreuil (93)

Rencontre sur les "Plans de circulation un outil au service de l'apaisement des quartiers" organisée par le Club, en collaboration avec l'Académie des Mobilités Actives (ADMA) et le CEREMA.

Au programme : un atelier immersif pour comprendre comment les plans de circulation apaisent les quartiers, suivi d'un retour d'expérience et de visites de site dans le quartier Solidarité-Carnot.

Réservé aux collectivités adhérentes du Club des villes et territoires cyclables et marchables dans la limite de 50 personnes.

Cette rencontre est gratuite, l'inscription obligatoire via ce bulletin.

# RECRUTEMENT

La ville de **Mâcon** (71) recrute un.e chargé.e projet mobilités

douces. Informations et candidature ici

La ville de **Nanterre** (92) propose un stage d'assistant.e d'études cartographiques pour une durée de deux mois, du 25 avril au 24 juin, au sein de la direction de l'infrastructure. Pour plus d'informations, contactez maxime.cantrel@mairienanterre.fr

Le département des **Hauts-de- Seine** (92) recrute pour mettre en œuvre son Plan Vélo récemment adopté. Plusieurs postes sont à pourvoir : des postes de <u>chargé.e.s d'opération</u> et des postes de <u>chef.f.e.s de projets</u>.

Clermont Auvergne Métropole recrute 2 chargé.e.s de projets schéma directeur cyclable. Détails de l'offre de recrutement à retrouver <u>ici</u>.

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

https://villes-cyclables.org/





Club des villes et territoires cyclables et marchables 33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}} car vous êtes inscrit à notre Newsletter

<u>Se désabonner</u>